

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Pôle Santé-environnement

Date : Quimper, le 21 août 2017

AC QUERRIEN.

(0069)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 03 août 2017 à 11h50
Installation	UDI	001486	MINIOU ROUZ.	par :	KAREN TYMEN LABOCEA
Point de surveillance	P	0000000912T	BOURG.	Type visite :	D2
Localisation exacte		MINIOU ROUZ		Motif :	CTRL SANITAIRE Pb,Ni,Cu (AM 12/03)

Mesures in situ :	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902

(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Créac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse : D2MTX (Code SISE : 00192209)

Dossier : 170731044244011

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

	Résultats	Limites de qualité (1) inférieure	supérieure	Références de qualité (2) inférieure	supérieure
Cuivre	0,033 mg/L		2,00		1,00
Nickel	<1 µg/l		20,00		
Plomb	1,9 µg/l		10,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00176572)

Eau prélevée conforme aux limites de qualité au moment du prélèvement. Ces teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été effectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs.

Pour le Directeur départemental,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

signé

Janine CONAN